

07.05.2020 – 12:53 Uhr

L'Appel de Caritas trouve un large écho / Des interventions parlementaires demandent un soutien aux personnes touchées par la pauvreté

Lucerne (ots) -

L'Appel de Caritas à apporter un soutien ciblé aux personnes en situation de pauvreté et aux classes moyennes dans la crise du coronavirus a trouvé un large écho. Plusieurs interventions parlementaires introduisent dans les débats du Parlement des mesures centrales pour soutenir les personnes les plus vulnérables de la société.

Caritas Suisse appelle le Conseil fédéral et le Parlement à mettre en place un programme de soutien des personnes et ménages à faible revenu. Ces personnes doivent toucher un paiement direct unique de 1000 francs qui leur permettra de surmonter les goulets d'étranglement financiers. Les autres mesures préconisées par Caritas sont les places de crèches gratuites pour les familles à faible revenu, une augmentation de 50 %, par la Confédération et les cantons, des subsides aux primes d'assurance-maladie, et des indemnités de chômage partiel s'élevant au 100 % du salaire pour les faibles revenus.

Le Parlement a entendu cet appel de Caritas. Plusieurs interventions invitent le Conseil fédéral à apporter un soutien ciblé aux personnes les plus touchées par la crise. Elisabeth Baume-Schneider, conseillère aux États (PS/Jura) et Benjamin Roduit, conseiller national (PDC/Valais), ont tous deux soumis des motions demandant un soutien aux personnes sans statut légal. Maya Graf (Bâle-Campagne), conseillère aux États, et Katharina Prelicz-Huber (Zurich), conseillère nationale, toutes deux du groupe des Verts, ainsi que Cédric Wermuth, conseiller national (PS/Argovie), proposent que l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail s'élève à 100 % du salaire mensuel des personnes qui touchent moins de 4000 francs par mois. Cédric Wermuth dépose également devant le Conseil national une motion demandant un paiement direct de 1000 francs pour les ménages à faible revenu. Une autre motion, de Marina Carobbio, conseillère aux États (PS/Tessin), réunit ces deux propositions.

Caritas est très heureuse de constater que la nécessité d'un soutien aux personnes vulnérables et touchées par la pauvreté ait trouvé un écho favorable au sein de la politique fédérale. Les mesures prises jusqu'ici par le Conseil fédéral et le Parlement en effet ne répondent pas suffisamment aux besoins des plus vulnérables de notre société.

Contact:

Information aux rédactions :

Pour de plus amples informations, Hugo Fasel, directeur de Caritas Suisse, tél. 079 331 94 22, et Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande, courriel fboule@caritas.ch, tél. 078 661 32 76, sont à votre disposition.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100847590> abgerufen werden.